

# D'un tourisme de masse aux Baléares à une faible intensité touristique en Sicile

**E**tant donné leur isolement géographique, l'équipement en infrastructures portuaires et aéroportuaires des îles est important. Son utilisation diffère toutefois selon les îles. Le transport aérien est très développé aux Baléares et en Crète qui enregistrent la fréquentation touristique la plus élevée. Aux Baléares notamment, cette fréquentation peut être qualifiée de tourisme de masse. L'intensité touristique est liée à la capacité d'hébergement. Cette dernière est en majorité hôtelière, excepté en Corse où l'offre en campings domine. La durée de séjour par établissement est la plus élevée aux Baléares et en Crète. Elle est supérieure à la moyenne européenne dans toutes les îles sauf en Sicile.

Elisabeth Gallard, Insee

Du fait de leur isolement géographique, les îles sont généralement bien équipées en infrastructures portuaires et aéroportuaires. Ces deux modes de transport sont toutefois utilisés différemment selon les îles et leur utilisation est également influencée par le poids du tourisme. Toutes les îles sont fortement équipées en infrastructures de transport. On y compte dans chacune trois à quatre aéroports internationaux desservis par différentes compagnies aériennes dont parfois des low-cost, en particulier aux Baléares où elles sont très nombreuses. Seule, la Sicile ne dispose que de deux aéroports internationaux, un troisième est spécialisé pour les vols domestiques. Les ports de commerce sont encore plus nombreux, puisqu'ils sont entre quatre et sept selon les îles (sept en Corse).

## Transport aérien prédominant aux Baléares et en Crète

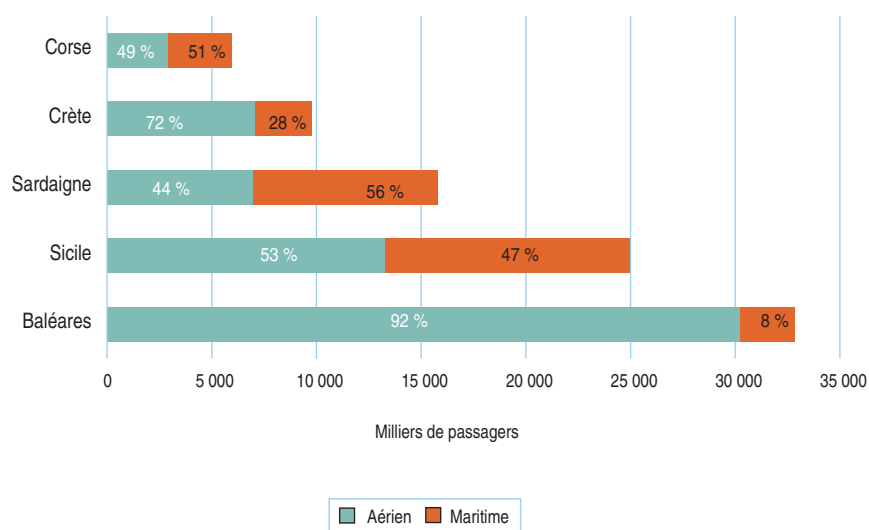
Avec plus de 30 millions de passagers en 2011, le trafic des Baléares est 6 fois plus élevé qu'en Corse qui enregistre le plus faible volume. La Corse est la seule île, avec la Crète, qui accueille moins de 10 millions de passagers. Les îles italiennes de Sicile et Sardaigne comptent respectivement 25 et 15 millions de voyageurs.

La structure du trafic diffère selon les îles. Aux Baléares et en Crète, le transport aérien est prédominant : aux Baléares, 92 % des passagers transitent par avion, en Crète ils sont 72 %, soit 7 millions.

Avec 13 millions de passagers aériens, la Sicile est la deuxième destination insulaire aérienne après les Baléares. Toutefois, les passagers maritimes sont presque aussi nombreux.

## Poids élevé du transport maritime en Sardaigne et en Corse

Répartition du nombre de passagers par type de transport en 2011



Source : Eurostat.

La Corse et la Sardaigne accueillent, quant à elles, une majorité de voyageurs qui transitent par bateau. En Sardaigne, 56 % du trafic passagers est maritime et en Corse, 51 %.

Le nombre de passagers est un indicateur de fréquentation touristique. Rapporté au nombre d'habitants, il permet de comparer l'intensité de cette fréquentation entre les territoires. L'île des Baléares enregistre la fréquentation touristique la plus élevée, avec 30 passagers par habitant. Suivent la Corse avec 19 passagers par habitant, et la Crète (16), loin devant la Sardaigne (10) et la

Sicile (5). Cela conforte le classement en termes de nuitées touristiques passées dans les établissements marchands.

## La fréquentation touristique très importante aux Baléares

Dans toutes les îles, la fréquentation touristique des hébergements marchands est supérieure à celle de leur pays de rattachement, sauf en Sicile. Aux Baléares, en Crète et en Corse, elle est aussi beaucoup plus importante qu'en moyenne européenne. Les îles Baléares sont, de loin, les plus

fréquentées par les touristes et cette fréquentation peut être qualifiée de tourisme de masse. En 2011, 64 millions de nuitées y ont été passées, soit 58 900 nuitées pour 1 000 habitants. Ce taux est 12 fois plus élevé qu'en moyenne européenne. En Crète et en Corse, il lui est 7 à 6 fois supérieur avec respectivement 34 700 et 28 000 nuitées pour 1 000 habitants.

En Sardaigne, la fréquentation touristique est bien plus faible tout en restant supérieure à la moyenne européenne : 7 000 nuitées pour 1 000 habitants contre 4 900 au niveau européen.

Avec 14 millions de nuitées en 2011, la Sicile enregistre le nombre de nuitées par habitant le plus faible des îles : 2 800 nuitées pour 1 000 habitants. Ce taux est 1,7 fois plus faible qu'au niveau européen.

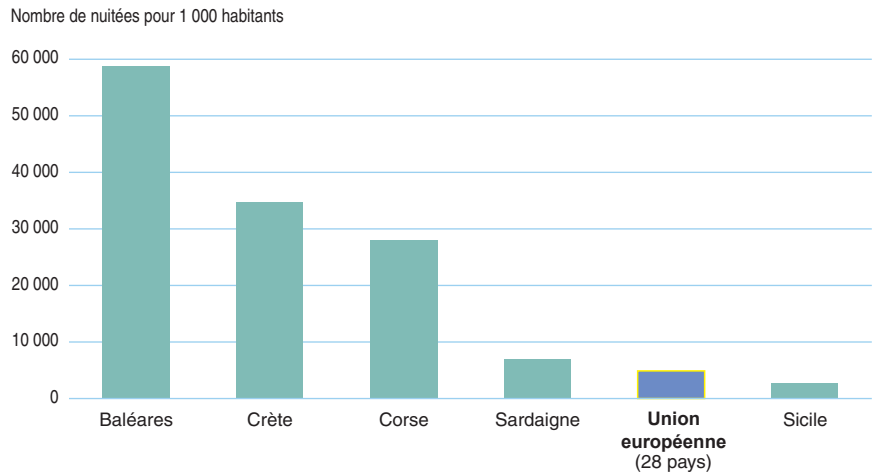
### Capacité d'accueil : campings en Corse et hôtels aux Baléares

L'accueil des touristes est permis par une capacité d'hébergement marchande adaptée. Du fait de leur forte fréquentation, trois îles se démarquent : les Baléares, la Corse et la Crète. Elles présentent une capacité d'accueil très supérieure à la moyenne européenne, mais également à celle de leur pays, lui-même touristique.

Les Baléares et la Corse sont les îles les mieux équipées, avec plus de 400 places-lits pour 1 000 habitants. Toutefois, la nature de l'hébergement diffère entre ces deux îles. Aux Baléares, les hôtels offrent 75 % de la capacité d'accueil globale contre 16 % seulement en Corse. En effet, contrairement à ceux des Baléares, les hôtels corses sont de petite taille, 60 places-lits par établissement, inférieure à la moyenne française comme européenne. En revanche, la Corse est la

### La fréquentation touristique des îles plus élevée qu'en moyenne européenne sauf en Sicile

Fréquentation des établissements d'hébergement touristique rapportée à la population résidente en 2011



Source : Eurostat.

plus riche en places-lits de camping qui représentent 60 % de la capacité d'accueil. Cela accompagne l'offre maritime liée à une clientèle de proximité, notamment française et italienne.

La Crète arrive au 3<sup>e</sup> rang de la capacité d'accueil, avec 340 places-lits pour 1 000 habitants. Comme aux Baléares, l'offre d'hébergement est aux trois quarts disponible dans les hôtels. La taille moyenne de ces établissements y est relativement élevée bien qu'inférieure de moitié à celle des Baléares (110 places-lits par établissement contre 245).

La Sardaigne dispose d'une capacité d'accueil supérieure à la moyenne européenne et à celle de l'Italie, même si celle-ci est très en deçà des îles précédentes, avec 130 places-lits pour 1 000 habitants. La

moitié de cet hébergement est hôtelier. L'île comprend aussi l'équipement en camping le plus important après la Corse : 30 % de la capacité d'accueil globale. Comme la Corse, la Sardaigne bénéficie d'une clientèle touristique de proximité voyageant en bateau et privilégiant moins systématiquement l'hébergement hôtelier. Les hôtels y sont de grande taille, 117 places-lits par établissement, soit plus qu'en Crète mais moins qu'aux Baléares.

Enfin, la Sicile enregistre le nombre de place-lits par habitant le plus faible des îles : 40 pour 1 000, soit un taux inférieur à la moyenne européenne et italienne (respectivement 60 et 80 pour 1 000). Et 64 % de cet hébergement est disponible en hôtels.

### Une durée de séjour par établissement élevée aux Baléares et en Crète

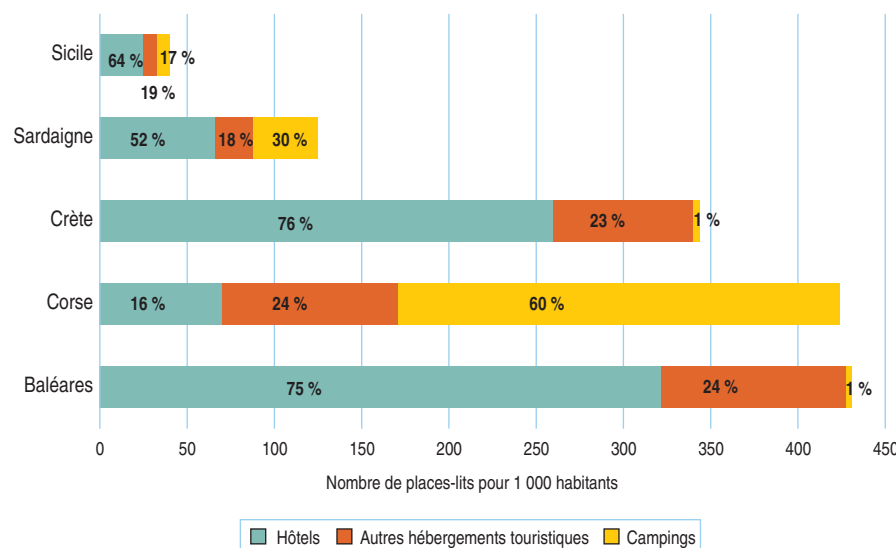
Dans toutes les îles, les touristes séjournent plus longtemps dans les établissements marchands qu'en moyenne européenne. Cette durée moyenne de séjour est également plus longue que dans leur pays de rattachement sauf en Sicile.

C'est aux Baléares et en Crète que les touristes restent le plus longtemps. Leur durée moyenne de séjour par établissement excède les 6 jours, soit deux fois plus qu'en moyenne européenne. Dans ces îles où l'offre hôtelière est prédominante, le tourisme est marqué par une commercialisation internationale de séjour à forfait (vol+hôtel) sur des durées calées sur une semaine.

En Sardaigne, la clientèle demeure en moyenne 5 jours par établissement, cette durée est plus élevée dans les campings et les résidences de tourisme (respectivement 6,5 et 6,4 jours). En Corse et en Sicile, les touristes restent deux fois moins longtemps dans un établissement qu'aux Baléares ou

### L'hébergement hôtelier prédomine sauf en Corse

Capacité d'accueil des hébergements marchands rapportée à la population résidente par type en 2011



Source : Eurostat.

## De grands hôtels aux Baléares et en Sardaigne, de grands campings en Sardaigne et Corse

Nombre de places-lits par établissement en 2011

	Hôtels et hébergements similaires	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	Hébergements touristiques et autres hébergements courte durée (résidences hôtelières)
Baléares	245	395	93
Corse	60	564	277
Sardaigne	117	673	12
Sicile	94	326	11
Crète	107	163	17
<b>Union européenne (28 pays)</b>	<b>63</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
Espagne	95	616	33
France	73	358	278
Italie	66	514	10
Grèce	79	273	15

nd : données non disponibles

Source : Eurostat.

qu'en Crète (durée moyenne de séjour respectivement de 3,7 et 3,3 jours). En Sicile, cette tendance se confirme dans tous les types d'hébergement. En revanche, en Corse, les touristes demeurent le plus longtemps dans les résidences de tourisme (6,4 jours), alors que leur durée moyenne de séjour est faible dans les hôtels (2,3 nuits). La Corse est en effet peu concernée par les ventes de forfaits, hormis pour quelques résidences de vacances. Elle se caractérise surtout par un tourisme « découverte » se traduisant par la multiplication des hébergements. ■

### De nombreuses résidences secondaires en corse

Les résidences secondaires constituent une forme non marchande d'hébergement touristique qui vient s'ajouter à l'équipement marchand.

Or, l'équipement en résidences secondaire est très différent selon les îles. En Corse, la part des logements saisonniers ou secondaires dans les logements classiques est très élevée : 34 %. Cette part est la plus élevée de toutes les îles. Elle est également supérieure à la moyenne française (12 %). A l'inverse elle n'est que de 2 % en Crète et 19 % aux Baléares.

Le poids important de résidences secondaires en Corse explique notamment que cette île arrive au deuxième rang pour le nombre de passagers transportés par habitant alors qu'elle n'est qu'au troisième pour la fréquentation touristique de l'hébergement marchand.

## Définitions

**Touriste** : visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

**Nuitées (ou fréquentation)** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Arrivées (ou séjours)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement d'hébergement.

**Durée moyenne de séjour par établissement** : nombre de nuitées divisées par le nombre d'arrivées (en jours) en moyenne par établissement.